

A S S E M B L É E      N A T I O N A L E

X V I <sup>e</sup>      L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des affaires sociales

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi visant à reconnaître les métiers de la médiation sociale (n° 2109) (M. Patrick Vignal, rapporteur) ..... 2
- Présences en réunion..... 3

Lundi

29 janvier 2024

Séance de 14 heures 55

Compte rendu n° 35

SESSION ORDINAIRE DE 2023-2024

**Présidence de  
Mme Michèle Peyron,  
vice-présidente**



*La séance est ouverte à quatorze heures cinquante-cinq.*

*La commission des affaires sociales procède à l'examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi visant à reconnaître les métiers de la médiation sociale (texte adopté par la commission n° 2109) (M. Patrick Vignal, rapporteur).*

*La commission a accepté les amendements figurant dans le tableau ci-après (\*):*

<b>N°</b>	<b>Auteur</b>	<b>Groupe</b>	<b>Place</b>
78	Gouvernement		1 <sup>er</sup>
57	M. VIGNAL Patrick	RE	1 <sup>er</sup>
56	M. VIGNAL Patrick	RE	1 <sup>er</sup>
58	M. VIGNAL Patrick	RE	1 <sup>er</sup>
75	M. MONNET Yannick	GDR - NUPES	2
77	Gouvernement		3
59	M. VIGNAL Patrick	RE	3 bis

*(\*) Les autres amendements étant considérés comme repoussés.*

*La séance est levée à quinze heures.*

## **Présences en réunion**

*Présents.* – Mme Michèle Peyron, Mme Stéphanie Rist, M. Patrick Vignal

*Excusés.* – M. Elie Califer, Mme Caroline Fiat, Mme Justine Gruet, Mme Caroline Janvier, Mme Sandrine Josso, M. Didier Le Gac, M. Jean-Philippe Nilor, Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, M. Jean-Hugues Ratenon, M. Olivier Serva